

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 35 (1987)

Artikel: Regards en arrière : permanence de quelques principes militaires
Autor: Chaperon, J.-C. / Langenberger, J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835505>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REGARDS EN ARRIÈRE: PERMANENCE DE QUELQUES PRINCIPES MILITAIRES

par J.-C. Chaperon et J. Langenberger

En parcourant cet ouvrage, on peut se demander si l'histoire du général Dufour et de Saint-Maurice n'a qu'une valeur de souvenir ou si, au contraire, quelques comparaisons utiles peuvent être tentées avec notre époque.

Trois domaines attirent de suite notre attention: la conduite militaire, les fortifications et le général Dufour en tant que chef.

LA CONDUITE MILITAIRE

On distingue aujourd'hui trois niveaux de conduite militaire que l'on peut définir succinctement de la manière suivante:

La tactique est l'art de mener le combat à tous les échelons de commandement jusqu'à et y compris la plupart des divisions. La conduite opérative (ou «les opérations») est l'ensemble des mesures prises par les échelons supérieurs de commandement d'une armée tendant à créer les conditions favorables pour le combat des formations tactiques. Enfin, la stratégie est «l'art de coordonner l'action des forces militaires, politiques, économiques et morales impliquées dans la conduite d'une guerre moderne ou dans la préparation de la défense d'une nation (...)»¹; elle est donc avant tout l'affaire du gouvernement d'un Etat.

Du temps de Dufour, ces termes existaient déjà, mais on ne les distinguait pas les uns des autres avec la précision d'aujourd'hui. Dans son *Cours de tactique*² de 1851, par exemple, Dufour traite à la fois des problèmes de stratégie, des questions opératives, des sujets tactiques et même du comportement d'un chef envers sa troupe. Il ne nous est pas pour autant interdit d'analyser la pensée de Dufour en fonction de la terminologie moderne.

Sur le plan de la stratégie, les idées de Dufour restent d'une étonnante actualité puisqu'il en définit les deux volets, la protection de la neutralité et la défense du pays, tels que nous les concevons aujourd'hui. Cette constatation n'est pas si évidente qu'il y paraît de prime abord, surtout si l'on songe au peu de conviction des Suisses d'avant 1815 à défendre leur neutralité et aux conséquences qui en résultèrent. En créant l'armée fédérale, la Confédération possède désormais l'instrument pour protéger sa neutralité. Dufour démontre dans plusieurs textes manuscrits pourquoi et comment il faut concevoir et préparer cette protection:³

Il existe plusieurs points en Suisse qui, s'ils étaient fortifiés, contribueraient efficacement à la Défense du pays, et plus puissamment encore au maintien de la neutralité par l'opinion qu'ils inspireraient à l'étranger de notre ferme résolution de maintenir à tout prix cette neutralité dont dépend notre existence politique. Quelques milliers d'écus employés à de pareils travaux seraient une preuve bien autrement persuasive de nos intentions à cet égard, que toutes les protestations et tous les discours dont nos réunions patriotiques, et les Conseils même de la Suisse, ont souvent retenti. On ne croit plus aux paroles; les actes seuls méritent confiance. (...)

Je pose en fait que la neutralité de la Suisse sera respectée quand on sera partout persuadé qu'une armée étrangère, de quelque côté qu'elle se présentât, rencontrerait une résistance énergique. On ne peut, en effet, emprunter notre territoire que pour se procurer des lignes plus courtes d'opérations, ou pour établir une liaison entre des corps éloignés et séparés par nos montagnes. Dans l'un et l'autre cas, les avantages qu'on se promettait disparaissent, s'il faut les acheter les armes à la main et en employant beaucoup de temps et de monde à une entreprise secondaire. (...) Or, je le répète, et cette opinion a déjà

été consignée plus d'une fois dans d'autres rapports, le plus sûr moyen d'établir chez nos voisins cette bonne opinion de nous c'est, après avoir créé une bonne organisation des forces militaires actives, de savoir faire, même au sein de la plus profonde paix, des sacrifices d'argent pour augmenter, par les secours de l'art, les moyens de résistance que présentent certains points des frontières, ou de l'intérieur (...) ⁴.

Quel est le plus grand danger que nous courons; ce n'est pas celui d'une invasion; à quoi aboutirait-elle? C'est celui d'une violation de neutralité, d'une surprise de passage de la part d'une armée réunie dans notre voisinage. (...) Car ce ne sont que les avantages d'une marche plus prompte, d'une surprise, qui pourraient l'engager à passer par dessus les embarras que lui susciterait inévitablement la violation d'une Neutralité reconnue par toutes les puissances et sanctionnée par de solennels traités (...) ⁵.

Pour Dufour, la position de Saint-Maurice est particulièrement importante pour la protection de la neutralité:

Quand St. Maurice sera mis sur un pied respectable de défense, l'étranger n'aura plus la tentation d'emprunter la belle route du Simplon pour arriver plus promptement à son but. Et la violation de notre neutralité, pour ce motif, est en effet le plus grand danger que nous ayons à courir. Rendons le passage impossible, du moins difficile à forcer, et le danger disparaîtra. (...) Plus on nous verra y porter d'attention, plus on aura de confiance en notre neutralité et moins on sera disposé à la violer (...) ⁶.

En matière de défense, Dufour expose à plusieurs reprises ses idées stratégiques. Nous nous bornerons à ne citer qu'un texte tiré de son *Cours de tactique* dans lequel il définit en deux phrases une idée particulièrement forte qui témoigne de ses connaissances et de son expérience, mais aussi de sa manière de saisir l'essentiel: «Les trois villes de Zurich, Berne et Soleure [ville fortifiée à l'époque] peuvent être considérées comme les trois portes principales du vaste camp retranché que les Alpes, l'Aar et la Limmat forment au centre de la Suisse. C'est dans ce camp que se déciderait probablement notre sort, si nous avions à subir une invasion.» ⁷

On le voit, notre stratégie de protection de la neutralité et de défense du pays n'a pas beaucoup varié depuis l'époque de Dufour et peut-être ne serions-nous contraints à adopter une autre stratégie que le jour où il nous faudra reconquérir du territoire perdu.

Dans le domaine des opérations, Dufour définit dans son *Cours de tactique* un point comme stratégique (nous dirions aujourd'hui «opératif») «lorsqu'il est la clef de plusieurs communications importantes, qu'il rend maître du cours d'une rivière ou défend quelque passage important» ⁸. Sa réflexion relative au terrain est proche des analyses modernes des «terrains clés opératifs». Le terrain fut donc dès le début au centre de la réflexion opérative de Dufour. Mais il va encore plus loin en montrant que la défense d'un point clé ne peut être la seule affaire d'une troupe sédentaire même bien ancrée dans des positions préparées. Il parle du *pivot d'une défense active* ⁹ et montre qu'une troupe mobile, apte à manœuvrer pour exploiter les faiblesses ennemies doit être intégrée dans un dispositif de défense qui déborde de beaucoup le seul point à tenir. «Elles [les fortifications de Saint-Maurice] ne sont que le réduit de la position qui assure la possession du pont, le pivot des manœuvres que les troupes de toutes armes auraient à exécuter pour se maintenir et repousser l'ennemi.» ¹⁰ En d'autres termes, ce que Dufour appelle la défense active n'est autre que ce que nous appelons aujourd'hui la défense combinée.

Enfin, dans toute l'analyse que Dufour fait de l'ennemi pouvant passer à Saint-Maurice, soit depuis l'Italie, soit depuis la France, il étudie dans tous ses détails la valeur de ce que nous désignons de nos jours par axe opératif.

On constate donc dans le domaine de la réflexion opérative des règles et des principes permanents, même si l'évolution des matériels, des armes et des munitions a eu, depuis, une influence indiscutable sur la tactique.

Il n'est pas besoin d'être un spécialiste pour comprendre que la tactique évolue en fonction des progrès techniques en matière d'armement. Le perfectionnement de l'artillerie a rendu inefficaces les fortifications «à la Vauban» dès la guerre de 1870; la motorisation a amplifié l'importance de la manœuvre et des mouvements; l'aviation a créé la menace par la 3^e dimension; les chars dominent le champ de bataille moderne, guère comparable à celui d'antan, sans parler des armes atomiques et chimiques, ni des missiles et des satellites.

Il n'en reste pas moins vrai qu'un certain nombre de principes de conduite tactique n'ont pas vieilli. Lorsque Dufour conseille de ne pas disperser ses forces, de prévoir la plus grande concentration de troupes au point critique, lorsqu'il traite de la guerre en montagne et définit la notion d'usure de l'ennemi, lorsqu'il se refuse à combattre sur deux fronts en même temps lors de la guerre du Sonderbund et qu'il se sert de l'effet de surprise pour prendre à revers les troupes défendant Fribourg, il nous démontre bien la permanence de quelques principes de conduite tactique sans doute aussi vieux que les guerres elles-mêmes et qui valent bien une étude attentive.

LA FORTIFICATION

Il a été dit pourquoi les fortifications modernes ne sont plus comparables à celles du temps du général Dufour; leur conception varie surtout en fonction des progrès de la technologie militaire. Les enseignements à tirer ici sont d'un autre ordre.

Comme au temps de Dufour, on ignore la fortification quand tout va bien pour s'en souvenir au moment du danger; mais la pression pour rattraper le temps perdu est encore et toujours mauvaise conseillère. Ce phénomène s'explique par trois raisons: le coût élevé des infrastructures fortifiées, l'obligation permanente et toujours plus accélérée de parer aux effets de nouveaux moyens guerriers, enfin le doute au sujet de leur efficacité.

La réticence devant les dépenses militaires, qu'elle découle de considérations politiques ou économiques, se retrouve à toutes les époques: rarement on achève une fortification en temps de paix et les difficultés rencontrées par Dufour à Saint-Maurice ne sont pas tellement différentes des nôtres. Il faut accepter ce phénomène, du moins dans une certaine mesure: lorsque l'on construit une fortification, on prend des options de défense qui devraient être valables pour une longue durée. Or, l'évolution des armements importants est plus rapide et il n'est pas toujours possible de procéder, en matière de fortification, à des adaptations satisfaisantes. Cette capacité d'adaptation à des techniques nouvelles peut d'ailleurs se heurter à un attachement trop contraignant à ce qui a déjà été réalisé: on procède alors à une espèce de chimie de la perfection qui risque d'entraver l'imagination simple et pragmatique qui discernerait l'essentiel. L'expression du doute quant à l'efficacité des fortifications s'appuie souvent sur l'exemple de la ligne Maginot, sur laquelle la France de 1939 avait fondé de si grands espoirs. Achevée jusqu'aux Ardennes près de Sedan, elle fut contournée par le nord-ouest. Le cas de nos fortifications est bien différent: elles ne constituent pas une ligne continue de défense aux abords d'une frontière; elles sont des zones d'ouvrages en montagne, des *pivots d'une défense active*, le meilleur moyen actuellement connu de se battre dans un terrain particulièrement favorable à la défense. Imaginant des fortifications volontairement limitées, ponctuelles, acceptant en connaissance de cause leurs lacunes, la possibilité de leur débordement, Dufour a une vision quasi prophétique de nos actuelles positions de barrage. On peut lui attribuer le mérite d'avoir, l'un des premiers, contribué à la conception d'un système de fortifications original, suisse, adapté à nos moyens, notre terrain, notre mentalité.

LE CHEF

Enfin, l'étude de la guerre du Sonderbund nous apporte quelques enseignements enrichissants sur les qualités de chef du général Dufour. Son sens de la discipline et de l'honneur, sa perception de l'identité nationale, malgré la violente confrontation des idées religieuses et politiques, ses qualités de diplomate. Dans un travail d'histoire présenté en 1953 à la Faculté des sciences militaires de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, le capitaine Zumstein, futur chef d'état-major général de l'armée, s'exprime en ces termes au sujet du plan d'opération du général Dufour lors de la guerre du Sonderbund:

«Il y a dans ce plan encore d'autres points remarquables: on découvre d'abord un sens inné de la *mesure* pour déterminer ce que la troupe et les cadres sont capables de réaliser. Dufour a sans nul

doute largement exploité les possibilités de son instrument, mais il n'a exigé de la troupe que ce dont elle était réellement capable. L'armée de 1847 ne pouvait être conduite à la victoire qu'à condition de ne pas amplifier ses faiblesses par des erreurs de conduite du haut commandement. Ainsi fallait-il compenser l'inexpérience de l'armée par un plan d'opérations efficace et solide. En plus de ce sens de la mesure, Dufour dispose d'une *maîtrise profonde des lois de la guerre*, acquise et affinée lors des nombreuses années d'enseignement à l'École militaire de Thoune. Une perception infallible de ce qui est *essentiel* et l'art de savoir renoncer à ce qui ne l'est pas l'amènent à *concentrer ses moyens* où l'action sera décisive. On devine à travers ce plan d'opération une personnalité peu commune, une intelligence et une capacité assez fortes pour s'imposer à un peuple en conflit et lui redonner sa dignité et son unité. Les quelques jours que dura la guerre du Sonderbund ont suffi à dévoiler un talent de grand chef militaire, talent que l'histoire ne reconnaît qu'à peu d'hommes.»¹¹.

NOTES

¹ *Grand Larousse encyclopédique*, en 10 volumes, Paris 1964, vol. 9, p.1020.

² G. H. DUFOUR, *Cours de tactique*, Paris, 1851 (cité *Cours de tactique*).

³ Voir à ce propos les contributions de MM. Dubuis, Lugon et Bossey dans le présent ouvrage.

⁴ G. H. DUFOUR, *Points à fortifier*, dans *Recueil de pièces diverses (relatives à la Suisse)*, Archives Dufour, Genève, cote M 39, pp. 111-112. (cité *Recueil*).

⁵ *Recueil*, «*Simple questions sur nos dangers*», p. 190.

⁶ *Recueil*, «*Routes stratégiques des Alpes*», p. 184.

⁷ *Cours de tactique*, p. 24.

⁸ *Cours de tactique*, p. 12.

⁹ G. H. DUFOUR, *Notes sur les fortifications de Saint-Mau-*

rice et sur le genre de défense qu'elles comportent, ms., 2 août 1836, dans *Renseignements topographiques et militaires. Pièces diverses*, Archives Dufour, Genève, cote M III p. 98. *Elles [les fortifications de Saint-Maurice] forment le pivot d'une défense active en assurant la possession des ponts et en permettant aux troupes de manœuvrer librement, sans crainte de voir leurs communications coupées (...)*.

¹⁰ *Cours de tactique*, p. 204.

¹¹ Jörg ZUMSTEIN, *Dufours Feldzugsplan 1847*, travail d'histoire présenté à la Faculté des sciences militaires de l'EPFZ en 1953 auprès du divisionnaire Edgar Schumacher, professeur, ronéo, p. 14.